

Bruxelles, le 19 mars 2008

Taux de pénétration du haut débit: huit États membres dépassent les États-Unis

Selon le 13^e rapport de la Commission européenne sur le marché unique des communications électroniques, publié aujourd'hui, le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas et la Suède occupent les premières places mondiales en matière de haut débit, avec des taux de pénétration supérieurs à 30 % fin 2007. Ces quatre pays de l'UE ainsi que le Royaume-Uni, la Belgique, le Luxembourg et la France dépassaient tous les États-Unis (22,1 %) en juillet 2007. 19 millions de nouvelles lignes à haut débit ont été ouvertes dans l'UE en 2007, soit l'équivalent de plus de 50 000 ménages par jour. Le chiffre d'affaires du secteur du haut débit a représenté environ 62 milliards d'euros, et son taux de pénétration pour l'ensemble de l'Europe s'est élevé à 20 %. Toutefois, d'importants progrès en faveur des consommateurs sont encore possibles par le renforcement du marché unique, l'accroissement de la concurrence et la réduction de la charge réglementaire pour les acteurs du secteur.

«Le modèle réglementaire européen est conçu pour accroître la concurrence sur le marché des télécommunications, ce qui commence manifestement à porter ses fruits», a déclaré Mme Viviane Reding, membre de la Commission européenne responsable des télécommunications. «Toutefois, il reste du travail. La concurrence est limitée dans le domaine de l'accès au réseau fixe, qui est encore fourni par l'infrastructure de l'opérateur historique pour 86,5 % des clients. De plus, alors que les technologies des télécommunications ne connaissent pas de frontières, les grands opérateurs de l'UE ne réalisent que 30 % de leur chiffre d'affaires hors de leur marché national. Cela montre qu'il nous manque encore un marché unique attrayant pour les entreprises et les services d'envergure européenne, et que nous devons donc intensifier nos efforts afin de réduire les frontières réglementaires en Europe. L'ouverture du marché unique pour les entreprises est le seul moyen pour l'Europe de devenir compétitive et pour les consommateurs de disposer d'un large choix de services à un prix abordable.»

Le rapport d'avancement publié aujourd'hui est un instantané du marché unique des télécommunications tel qu'il se présentait en décembre 2007, sur la base de faits et de chiffres fournis par les autorités de régulation nationales des télécommunications et les acteurs du marché.

Le chiffre d'affaires de ce secteur, qui a crû de 1,9 % l'année dernière, s'élève à presque 300 milliards d'euros (soit 2 % du PIB de l'UE). En outre, 2007 a été la cinquième année consécutive de croissance des investissements dans le secteur, qui ont représenté plus de 50 milliards d'euros (soit un chiffre similaire à celui des États-Unis, et supérieur à celui de la Chine et du Japon réunis).

Un secteur en pleine croissance

Le secteur des communications mobiles reste le plus important du marché des télécoms, avec un chiffre d'affaires en hausse de 3,8 %, à 137 milliards d'euros. La pénétration de la téléphonie mobile a encore augmenté, atteignant 112 % contre 103 % un an plus tôt. La téléphonie mobile de troisième génération (3G) a pour sa part doublé son taux de pénétration, qui représente aujourd'hui 20 % et plus de 88 millions d'abonnés. Le décollage de la 3G a entraîné une croissance de 40 % des services de données mobiles.

Les clients privilégiant désormais les services mobiles et IP, le chiffre d'affaires de la téléphonie vocale fixe a baissé de 5 % par rapport à 2006. Toutefois, les opérateurs de services fixes ont compensé cette baisse par un fort développement des services à haut débit, dont le chiffre d'affaires a été de 62 milliards d'euros.

12 millions de clients ont changé d'opérateur en 2007

Les prix des communications vocales mobiles ont cédé jusqu'à 14 % suite à l'intervention des autorités de régulation nationales des télécommunications en matière de tarifs de terminaison d'appel, que se facturent les opérateurs entre eux pour établir une connexion entre leurs réseaux. En outre, les consommateurs ont pu bénéficier de plus d'offres groupées. 13 % des Européens sont maintenant abonnés à une offre groupée avec une seule facture; cette offre groupée comprend la télévision pour 12 % d'entre eux, la téléphonie vocale pour 23 %, la téléphonie mobile pour 6 % et l'accès à l'internet pour 24 %.

La portabilité du numéro, c'est-à-dire le changement d'opérateur sans changer de numéro, est maintenant possible pour les utilisateurs de téléphonie fixe et mobile de tous les pays sauf la Bulgarie et la Roumanie. 12 millions de consommateurs ont changé d'opérateur en 2007.

Marché unique des télécommunications: il reste beaucoup à faire

Le rapport de la Commission recense aussi les domaines où le marché unique des télécommunications est incomplet.

- Les opérateurs historiques détiennent plus de 46 % des lignes à haut débit; dans sept États membres, ils contrôlent plus de 60 % des connexions à haut débit. À Chypre, au Luxembourg et en Finlande, les parts de marché de l'opérateur historique sont supérieures à 70 %. En outre, pour 86,5 % des clients, l'accès à la téléphonie fixe est fourni par l'infrastructure de l'opérateur historique, un chiffre qui atteint 95 % dans 12 États membres, soit parce que des modifications réglementaires doivent encore y être mises en place, soit parce qu'elles n'y ont pas encore produit d'effet.
- Les tarifs de terminaison mobile ont baissé en 2007, mais ils varient fortement selon les États membres. Le tarif le plus élevé est plus de 10 fois supérieur au tarif le plus bas: 1,9 centime d'euro/minute à Chypre contre 22,4 en Estonie. Cette situation peut engendrer une certaine incertitude pour les opérateurs paneuropéens.
- La portabilité des numéros n'est pas appliquée de manière uniforme selon les États membres. En Irlande et à Malte, un seul jour suffit pour changer d'opérateur mobile, mais il en faut jusqu'à 20 en Italie et en Slovaquie.

Des propositions pour une réforme de la réglementation européenne en matière de télécommunications ont été adoptées par la Commission en novembre 2007 (voir [IP/07/1677](#) , [IP/07/1678](#) et [MEMO/07/458](#)). Elles sont actuellement examinées par le Parlement européen et le Conseil.

Pour plus d'informations:

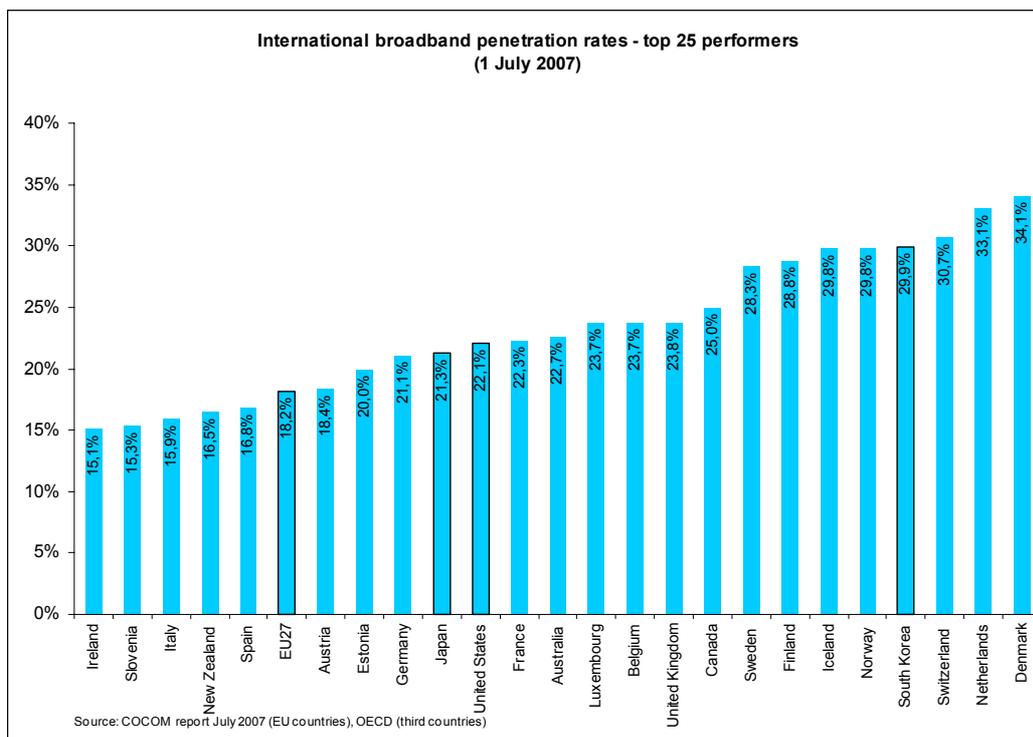
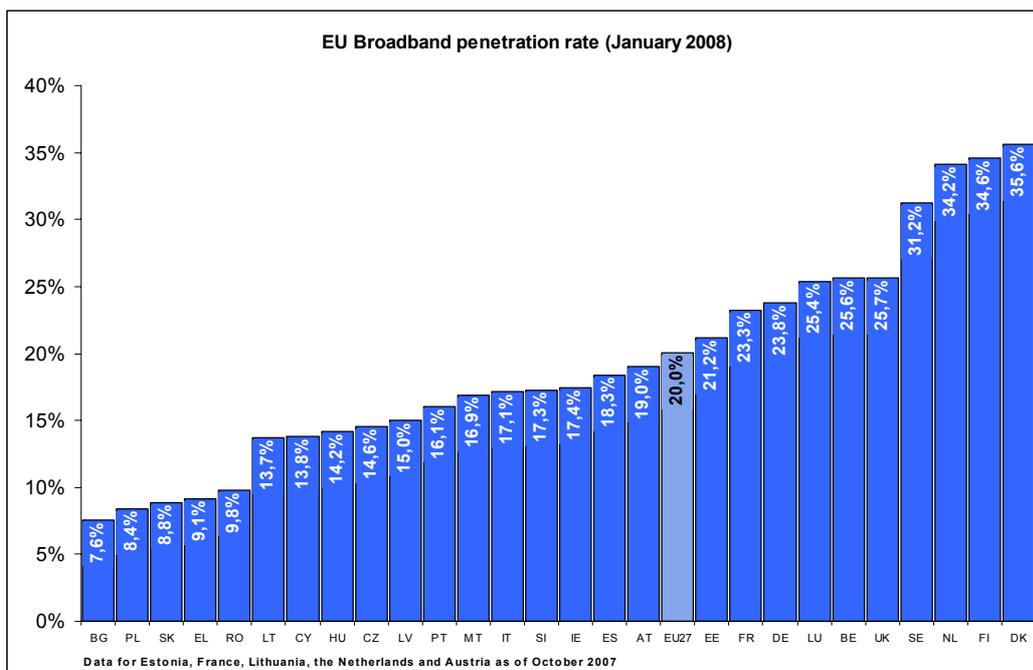
MEMO/08/167

Voir [IP/07/435](#) pour le 12^e rapport de mise en œuvre (2006).

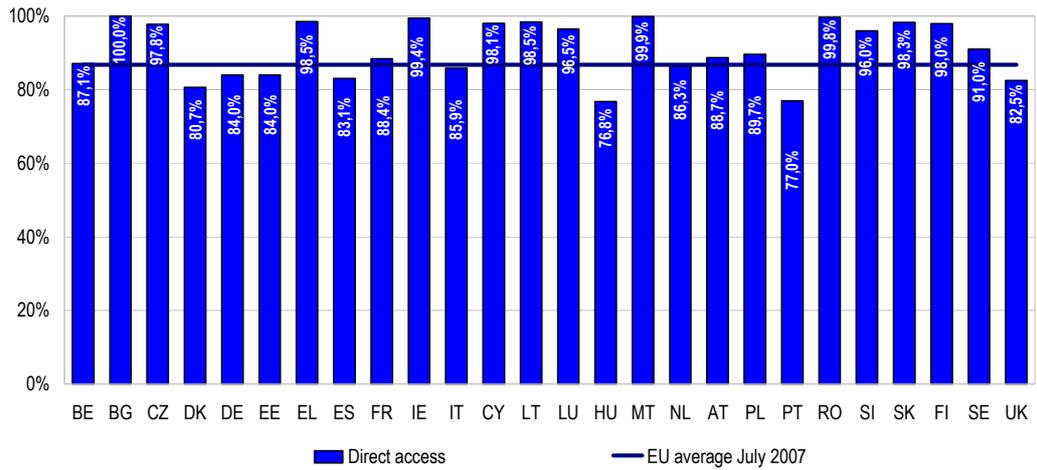
Dossier de presse avec le texte intégral du rapport d'avancement 2007 sur le marché unique des télécommunications ainsi que des fiches par pays pour chacun des 27 États membres:

http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/itemlongdetail.cfm?item_id=3963

Site web eCommunications: <http://ec.europa.eu/ecomm>

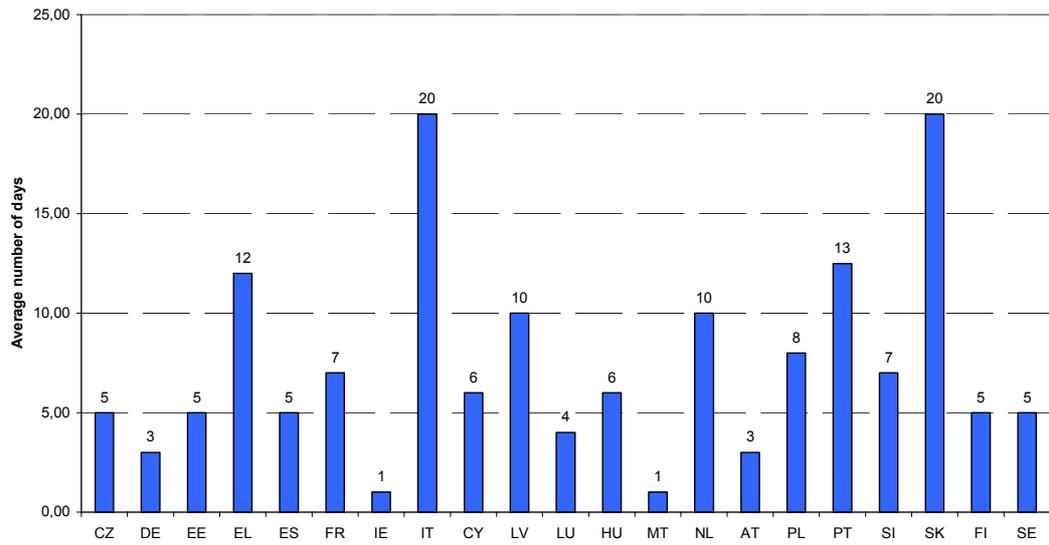


Subscribers using incumbent for direct access, July 2007
EU average: 86.5%



Data for Latvia unavailable

Time needed in number of days for mobile number portability, October 2007
(European average: 8.41 days)



Data only available for 21 Member States

Interconnection charges for call termination on mobile networks
(national average on the basis of subscribers)

EU average Oct. 2007: 9.67 €-cents

